

Plan de travail provisoire – 106^e session de la Conférence internationale du Travail (5-16 juin 2017)

	Dim 4	Lun 5	Mar 6	Mer 7	Jeu 8	Ven 9	Sam 10	Lun 12	Mar 13	Mer 14	Jeu 15	Ven 16	Sam 17
Séances plénières		■		■	■	■		■	■	■	■ ³	■	
Election du Conseil d'administration								■					
Commission de l'application des normes		■ ¹	■	■	■	■	■	■	■	■	A	PI	
Commission sur les migrations de main-d'œuvre (discussion générale)		■ ¹	■	■	■	■ ^{**}	■ ^{**}	□ ^{***}	■	■		PI	
Commission sur l'emploi et le travail décent pour la transition vers la paix (action normative, procédure de double discussion) Comité de rédaction de la commission*		■ ¹	■	■	■	■	■	■	■	■		PI/V	
Commission sur les principes et droits fondamentaux au travail (discussion récurrente)		■ ¹	■	■	■	■ ^{**}	■ ^{**}	□ ^{***}	■	■	PI		
Commission des finances			■			■ (V) ⁶			PI	V			
Commission de proposition		■ ¹		PI	■ ⁴			PI		V ⁵			
Réunions de groupes	■	■					■						
Conseil d'administration		■ ²											■

¹ A partir de 14 h 30.

² Section du programme, du budget et de l'administration du Conseil d'administration.

³ Sommet sur le monde du travail.

⁴ En vue de l'abrogation des conventions n^{os} 4, 15, 28, 41, 60 et 67, si nécessaire.

⁵ En vue de l'abrogation des conventions n^{os} 4, 15, 28, 41, 60 et 67.

⁶ Si un Etat Membre demande le rétablissement de son droit de vote.

* La commission devra déterminer la durée et la fréquence des réunions de son comité de rédaction.

** Groupe de rédaction. *** Réception des amendements.

A Adoption par la commission de son rapport.

PI Adoption du rapport par la Conférence en séance plénière.

■ Séance d'une demi-journée. ■ Séance d'une journée entière.

□ Séance si nécessaire.

V Votes en séance plénière